

LA VIE DE LA CITE

Construction du second collège d'Aurus : la première pierre a été posée



Le 4 juin dernier, à l'invitation de Monsieur Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes, de nombreuses personnalités et représentants associatifs ont pu assister à la pose de la première pierre du futur collège d'Aurus.

Les travaux, qui ont démarrés au mois d'avril, devraient permettre une ouverture en septembre 2011.

L'établissement sera doté d'un internat (le deuxième internat public dans les Landes après Gabarret) et d'un gymnase. La Ville de Saint-Paul-lès-Dax participe financièrement à la réalisation de cet ensemble.

Participations communales estimées

- Viabilisation : 855 000 € TTC environ
- Déplacements des terrains (construction du synthétique et terrain engazonné) : 800 000 € TTC environ
- Gymnase : 965 000 € TTC
- TOTAL : 2 620 000 € TTC**



Evence Richard en visite à Saint-Paul-lès-Dax

Le 16 juin dernier, Monsieur Evence Richard, Préfet des Landes et Jacques Delpy, Sous-préfet ont été accueillis en l'Hôtel de Ville à l'invitation de Madame le Maire.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter à Monsieur le Préfet les principaux projets municipaux, commentés par les chefs de services présents.

Cette rencontre s'est ponctuée par la visite de la future maison d'accueil spécialisée pour adultes polyhandicapés et de la nouvelle station d'épuration.





Construction du second établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

La construction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), d'une capacité de 65 places va bientôt démarrer.

Cette structure sera dotée d'une unité d'Accueil Spécifique Alzheimer (ASA).

La construction de cette structure sur la commune

de Saint-Paul-lès-Dax fait suite à une forte demande (la liste d'attente pour une entrée en maison de retraite sur la commune dépasse les 100 personnes).

Cela démontre la nécessité d'accroître les capacités d'accueil en établissement pour personnes âgées.

Quelques chiffres

Début des travaux : décembre 2010

Ouverture prévue : 3ème trimestre 2012

Montant total des travaux : 7 235 800 € TTC

Coût prévisionnel des équipements : 700 000 € TTC

Subventions : Conseil Général des Landes 1 562 800 €

Legs : 281 824 €

Petite enfance : Construction du nouvel établissement multi-accueil

Le besoin de place en accueil collectif dans des structures petite enfance est croissant et les familles sont confrontées à un déficit de places.

Les élus ont donc décidé la création d'une nouvelle crèche de 60 places en remplacement de l'ancienne. Ce

projet a été présenté et validé le 3 mars 2009 par le comité de pilotage. Les travaux doivent démarrer au dernier trimestre 2010, ouverture prévue en septembre 2011. Le montant de l'opération s'élève à 2 200 000 € TTC.



Rejet du PLU par le tribunal administratif de Pau : quelles conséquences ?

Le Plan Local d'Urbanisme adopté depuis 2008 a été rejeté par le tribunal administratif de Pau le 15 juin 2010.

Aussi, depuis cette date, tous les permis déposés seront instruits selon les règles applicables de l'ancien plan d'occupation des sols datant de 2000. Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Tél. 05 58 91 20 56